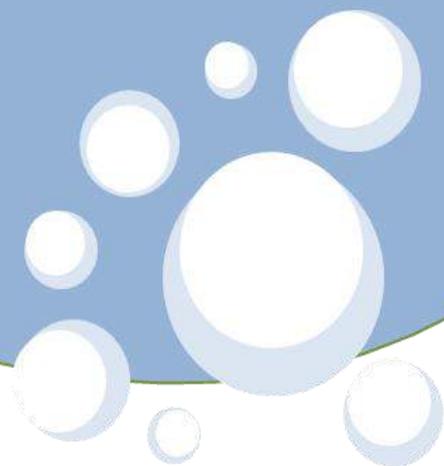


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



LE TEMPLE MEDOC



DECEMBRE 2015

N ° 52

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les dossiers du Conseil Municipal

Les informations civiles

S.I.R.P. Le Temple-Saumos

La vie scolaire

L'accueil péri-scolaire

La vie associative

La vie paroissiale

Etat-civil

Le bloc-notes



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Ce deuxième semestre 2015 a vu la validation par le Préfet de notre agenda d'accessibilité des bâtiments communaux et du programme de réalisation des travaux sur 3 ans.

En parallèle, suite à « la loi NOTRe », le Préfet nous propose une fusion de 3 communautés de communes : Cœur-Médoc, Centre-Médoc et Médullienne. Nous avons émis un avis défavorable à cette fusion, ce serait la disparition de notre commune, noyée dans une collectivité étendue sur plus de 100 km avec 29 communes qui regroupent plus de 47000 habitants.

Le « S.C.O.T. MEDOC 2033 », nous suivons ce dossier dans son élaboration, l'orientation proposée comme vous pourrez le lire dans les dossiers du conseil est de **développer 3 pôles** : Lesparre, Pauillac et Castelnau (+3% d'habitants/an), de **développer modérément 3 pôle d'appui** : St-Laurent, Ste-Hélène et Le Porge (+1.5% d'habitants/an) et de **maintenir ou peu développer** les autres communes (+0.7% d'habitant/an). Donc pour LE TEMPLE sur la base 600 habitants nous aurions une augmentation autorisée de 4 habitants/an, soit un seul permis de construire. Notre document d'urbanisme (PLU) devra respecter ce SCOT. Ce qui est totalement aberrant. Le conseil municipal a émis un avis défavorable à cette proposition.

Au nom des agents, des conseillers municipaux, je vous présente tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2016.

Jean-Luc PALLIN.

Avec plaisir nous vous informons que l'ouverture de notre site internet www.mairie-le-temple.fr sera effective courant du mois de Janvier. Après plusieurs mois de développement, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la Mairie du Temple. Ce site a été pensé pour vous. Il permettra de vous informer et de communiquer. Vous y trouverez l'actualité de notre commune et des informations pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques par le biais du formulaire de contact. En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communication nous, vous souhaitons une bonne découverte du site.

Par ailleurs si vous souhaitez recevoir les informations de la commune par messagerie merci de communiquer votre adresse mail à comtemp33680@sfr.fr

Françoise HALARD

Adjointe au Maire

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE

(Séance du 24 Septembre 2015)

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a imposé le principe d'une accessibilité généralisée des bâtiments recevant du public au 1^{er} Janvier 2015. Malgré les travaux déjà réalisés, l'Etat, les collectivités territoriales et les exploitants de bâtiments recevant du public, ont pris du retard. En conséquence, un nouveau dispositif est venu compléter la loi par une ordonnance du 26 Septembre 2014. Ce dispositif consiste à programmer d'ici 3 ans, des travaux et des financements précis à travers un Agenda d'Accessibilité à déposer auprès des services préfectoraux avant le 27 Septembre 2015.

Pour notre commune, un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux a été réalisé en 2011. Certains travaux ont déjà été réalisés et d'autres restent à faire. Le montant des travaux est estimé à 48 573,30 euros HT, cette dépense sera étalée sur les trois années à venir : 2016, 2017 et 2018.

L'agenda d'accessibilité a été accepté par Monsieur le Préfet de la Gironde en date du 14 Décembre 2015

INSTALLATION D'UN INTERVENANT SOCIAL SUR L'ARRONDISSEMENT DE LESPARRE-MEDOC

(Séance du 9 Novembre 2015)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Sous-Préfète de Lesparre l'informant de la décision de mettre en place une intervenante sociale en gendarmerie dans l'arrondissement.

Après discussion, le conseil municipal reconnaît le bien-fondé de cette décision mais décide de ne pas participer financièrement considérant que la commune participe déjà à la location de la structure modulable installée à la gendarmerie de Lacanau qui devrait être à la charge de l'Etat et qu'en raison des baisses des dotations de l'Etat, celle-ci rencontre des difficultés à équilibrer son budget.

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CONSEIL LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) MEDOC ET SUR UN ENGAGEMENT DE PRINCIPE QUANT A LA PARTICIPATION A SON FINANCEMENT

(Séance du 9 Novembre 2015)

Monsieur le Maire expose le principe et l'utilité d'un tel projet pour les populations et les services sociaux de la commune pour l'aide aux personnes âgées et dépendantes, et à leur entourage.

Les missions d'un CLIC de niveau 3 sont multiples et peuvent être résumées comme suit :
 - « guichet unique » pour les personnes concernées, qui les oriente vers la solution la plus adaptée à chaque cas,

- organisme de coordination de l'ensemble des structures qui travaille sur cette problématique pour une plus grande efficacité, de la politique d'information et de prévention à la mise en place des solutions adaptées à chaque cas particulier,
- centre ressource, de veille et d'évaluation qui doit permettre aux élus d'ajuster leur politique sociale en direction de ces publics .

Le siège serait au Pôle Territorial de Solidarité du Médoc situé à Castelnau et viendrait compléter les services sociaux qui y sont hébergés.

Ce CLIC bénéficierait d'un financement d'un peu plus de 50 % par le Conseil Départemental et l'apport des communes s'élèverait à moins de 1,00 euro par an et par habitant. D'autres partenaires financiers pourraient être mobilisés (caisses de retraite, ...).

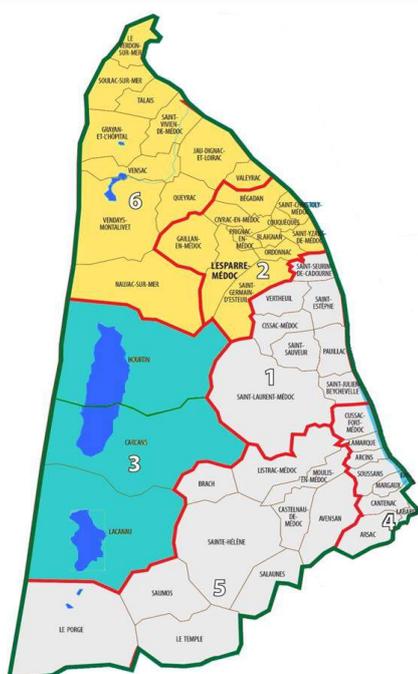
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à la création d'un CLIC sur le territoire du Médoc. Par contre, la commune ne peut s'engager au financement du Conseil Local d'Information et de Coordination Médoc.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

(Séance du 9 Novembre 2015)

GIRONDE

LOI NOTRe du 7 août 2015
PROPOSITIONS DE RATIONALISATION
 seuil de 15 000 hab. (population municipale)



LESPARRE-MÉDOC	
1	Centre-Médoc 16 780
2	Cœur du Médoc 12 341
3	Lacs Médocains 10 078
4	Médoc Estuaire 26 063
5	Médullienne 18 510
6	Pointe du Médoc 14 766
Fusion 1 + 2 + 5 et Fusion 3 + 6	

Six communautés de communes composent l'arrondissement de Lesparre-Médoc pour une population municipale de 98 538 habitants qui se regroupe comme suit :

- Communauté de communes Médoc-Estuaire**
11 communes 26 063 habitants (4)
- Communauté de communes Médullienne**
10 communes 18 510 habitants (5)
- Communauté de communes Centre Médoc**
8 communes 16 780 habitants (1)
- Communauté de communes de la Pointe du Médoc**
11 communes 14 766 habitants (6)
- Communauté de communes Cœur-Médoc**
11 communes 12 341 habitants (2)
- Communauté de communes Lacs Médocains**
3 communes 10 078 habitants (3)

Trois communautés de communes ont une population inférieure au seuil de 15 000 habitants défini par la loi NOTRe. La communauté de communes Médullienne possède un nombre d'habitants largement au-dessus du seuil de regroupement fixé par la loi avec 20 056 habitants population DGF au 1^{er} Janvier 2015 et 18 510 habitants population municipale.

Par courrier en date du 19 Octobre 2015 Monsieur le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde prévoit la fusion des trois communautés de communes « Cœur Médoc », « Centre Médoc » et « Médullienne ».

Considérant que la fusion des trois communautés de communes prévue par Monsieur le Préfet de la Gironde dont la superficie du territoire administratif qui en résulterait nuirait à la fois à la qualité du service public de proximité jusqu'ici rendu aux usagers et à l'efficacité de la gestion publique,

Considérant que la communauté de communes « Médullienne » de par la volonté de ses élus développe des compétences dans différents domaines, offrant tant à sa population qu'aux communes membres un service public de proximité et de qualité,

Considérant que la diversité des compétences exercées et des modalités de gestion des services des EPCI dont la fusion est envisagée nuirait aux mutualisations de service aujourd'hui en cours,

Considérant que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal n'est accompagné d'aucune information relative aux ressources financières dont disposera l'EPCI à créer ni, d'aucune information relative aux charges qu'il supportera compte-tenu des transferts de compétences et de patrimoine et que la fusion envisagée amènera, il n'est nullement démontré que le schéma proposé tendrait à l'accroissement de la solidarité financière, comme la loi lui en fait obligation,

Considérant les risques de créer une nouvelle carte intercommunale à marche forcée sans concertation suffisante avec les élus locaux et par voie de conséquence la population,

Considérant qu'il est nécessaire de veiller à ce que la réforme territoriale sur notre territoire corresponde à une intercommunalité cohérente, voulue et non subie,

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui prévoit la fusion des trois communautés de communes « Cœur Médoc », « Centre Médoc » et « Médullienne ».

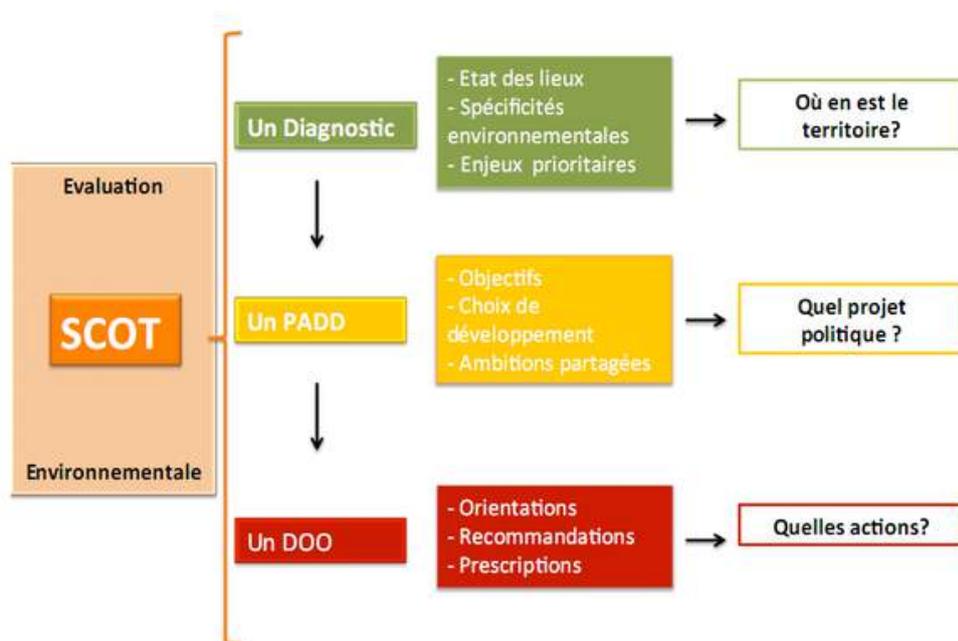
SCOT MEDOC 2033

(Séance du 9 Novembre 2015)

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, est le document de planification stratégique qui, depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, permet de choisir collectivement le devenir et le développement d'un territoire à long terme (20-30 ans), en y coordonnant les politiques d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de transport, d'implantations commerciales et de grands équipements.

A son approbation, il aura donc un impact direct sur les décisions prises par les collectivités compétentes en matière de protection de l'environnement d'aménagement et d'urbanisme, de logements, de commerce, d'activité économique, de transports, etc.



Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal lors de sa séance du 9 Novembre 2015 le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) élaboré en Mars 2015 par le SMERSCOT.

Il a été adressé aux conseillers municipaux le document de travail (version actualisée en Octobre 2015).

Les projections démographiques et perspectives d'accueil retenues s'inscrivent dans le scénario « recentrage +) lequel induit un gain de 16 000 habitations d'ici 2033 principalement orienté sur l'armature territoriale composée de

- 3 pôles structurants : LESPARRE-MEDOC/GAILLAN, PAUILLAC, CASTELNAU DE MEDOC (+3%)
- 3 pôles d'appui : SAINT LAURENT DE MEDOC, SAINTE-HELENE, LE PORGE (+1.5%)

Et les autres communes dont le Temple (+0.7%)

Les pôles structurants devront parvenir à capter 56 % des gains démographiques, les pôles d'appui 22 %, les autres communes au nombre de 22 bénéficieront de 20 % des gains.

Il ressort de ce document qu'il convient :

- de conforter l'agglomération de Lesparre-Médoc comme principal pôle économique et de services du Médoc,
- de réveiller un potentiel sous-exploité à Pauillac,
- de passer d'un pôle d'accueil à une ville constituée à Castelnau de Médoc.

Beaucoup de points communs entre les 3 villes du SMERSCOT : la taille, la qualité du patrimoine, et une forme de mal-développement actuel , invitent à proposer des orientations communes d'aménagement et de développement.

Le conseil municipal après avoir entendu ces explications s'interroge sur l'éloignement de ces villes par rapport à Bordeaux. Monsieur le Maire indique que ces villes sont desservies par la RN 215 et qu'il est envisagé d'améliorer la desserte ferroviaire pour répondre aux besoins de déplacement et qu'à son avis n'est pas suffisant et surtout pas une raison de délaisser les autres communes.

Le conseil municipal se déclare défavorable à ce projet qui prévoit pour la commune du Temple une croissance annuelle de 0,7 %, considérant :

- que la commune connaît une évolution modérée, volonté du conseil municipal lors de l'élaboration de son PLU en 2008, voire une baisse de population :

- Population au 1 ^{er} Janvier 2010	522 habitants
- Population au 1 ^{er} Janvier 2013	532 habitants
- Population au 1 ^{er} Janvier 2015	580 habitants

- que la population est vieillissante : la majorité des résidents a environ 40 ans. La municipalité souhaite accueillir des nouveaux arrivants plus jeunes permettant notamment de maintenir les effectifs de l'école.

D'autre part, la commune se trouve à 30 km de Mérignac où se situe le pôle aéronautique, soit à moins de 30 minutes du Temple, à proximité des bases militaires de Martignas et de Mérignac, et a un attrait touristique de par sa situation de l'Océan Atlantique et du Bassin d'Arcachon (15 km).

De plus, la commune a des ressources suffisantes en eau potable : projet de champs captants des Landes du Médoc afin d'alimenter les communes de Bordeaux Métropole.

Le développement envisagé dans le document d'urbanisme de la commune est d'environ 15 personnes par an, tout en conservant le caractère rural de celle-ci.

CHAMPS CAPTANTS

L'étude sur le projet d'exploitation de grande ampleur d'un champ captant en eaux souterraines profondes sur le territoire du Médoc et permettant de produire de l'eau potable pour alimenter Bordeaux Métropole et les territoires urbains voisins suit son cours.

Prochaine réunion le 20/01/2016 à 14h30 Salle des fêtes de Ste HELENE

SIAEBVELG

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin)

Le syndicat, composé de 13 communes, a été créé le 21 Septembre 1964. Historiquement, le syndicat effectue les travaux d'entretien du réseau hydrographique et gère les niveaux des lacs Médocains. De nos jours, le syndicat se charge également de préserver son patrimoine écologique, notamment la fragilité des milieux aquatiques.

Puis un programme pluriannuel d'entretien a été établi pour permettre la cohérence des interventions (DIG - Déclaration d'intérêt Général - par arrêté préfectoral du 28 Avril 2009). Concernant le territoire du syndicat, il est composé à 80% de boisement dominé par les pins maritimes.

Communes Siaebvelg : Brach, Carcans, Hourtin, Lacanau, Le Porge, St Laurent, Salaunes, Saumos, Sainte Hélène, Arès, Lanton, Lège Cap Ferret, le Temple.

Dans le cadre du programme pluriannuel une première tranche de travaux a été réalisée sur notre commune :

- Nettoyage et curage des fossés
- Elagage
- Bûcheronnage
- Epareuse





SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS

- Association Gymnastique Volontaire	460,00 euros
- Association des Anciens Combattants	310,00 euros
- Association culturelle et sportive	1 000,00 euros
- Association des Amis de l'Église Saint-Sauveur	450,00 euros
- Union Sportive Le Temple-Saumos (Football)	580,00 euros

REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu le 6 Février 2016 après l'office religieux célébré à 11 h à l'église de le Temple.

Seront conviés les personnes âgées de 63 ans ou plus.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES

- Achat d'une débroussailleuse pour un montant de 678,00 euros TTC,
- Achat d'un souffleur pour un montant de 516,00 euros TTC,
- Aménagement de l'accès de la mairie par la route des Sablières pour un montant de 6 750,60 euros TTC,
- Construction d'une clôture en béton sur le parking de la mairie pour un montant de 9 346,20 euros TTC,
- Aménagement de l'éclairage public parking de la Lebadé pour un montant de 5 691,84 euros TTC,
- Enfouissement des réseaux télécommunications et éclairage public Route du Porge et Route de Saumos pour un montant de 66 471,96 euros TTC
- Achat d'une remorque pour un montant de 1 548,07 euros TTC,
- Achat d'un véhicule utilitaire Modèle KANGOO pour un montant de 13 899,81 euros TTC.
- Achat d'un défibrillateur pour un montant de 2 462,00 euros TTC. Le lieu d'implantation reste à définir.

INFORMATIONS CIVILES

ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

1^{er} tour de scrutin

Nombre d'électeurs inscrits	385
Nombre de votants	229
Nombre de suffrages exprimés	222
Nicolas PEREIRA	0
Alain ROUSSET	48
Virginie CALMELS	74
Olivier DARTIGOLLES	5
William DOUET	2
Joseph BOUSSION	2
Françoise COUTANT	6
Jacques COLOMBIER	77
Yvon SETZE	7
Guillaume PERCHET	1

2^{ème} tour de scrutin

Nombre d'électeurs inscrits	385
Nombre de votants	272
Nombre de suffrages exprimés	266
Alain ROUSSET	70
Virginie CALMELS	110
Jacques COLOMBIER	86

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents des enfants nés en 2013 n'ayant pas reçu de courrier de la mairie sont priés de prendre contact avec celle-ci pour les pré-inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016.

ACCES DECHETTERIE

LUNDI	8H00 – 12H00
MARDI	14H00 – 18H00
MERCREDI	8H00 – 12H00
JEUDI	14H00 – 18H00
VENDREDI	8H00 – 12H00
SAMEDI	8H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00
DIMANCHE	8H00 – 12H00

CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchèterie est réservé :

- Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médullienne »
- Aux professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes « Médullienne ».

Les badges d'accès aux déchèteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Vous devez pour cela remplir un formulaire et prévoir un justificatif de domicile (facture d'eau, de gaz, d'électricité...). Il sera délivré un badge par foyer.

Pour les professionnels il pourra être attribué des badges supplémentaires qui feront l'objet d'une facturation.

L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux remorques et aux véhicules de PTAC inférieur à 3.5 T.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte des déchets ménagers est le lundi. Les jours fériés ne sont pas collectés. Si le lundi est férié, le ramassage s'effectuera le samedi précédent.

RECENSEMENT MILITAIRE

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est indispensable pour être convoquée à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens, concours soumis au contrôle de l'autorité publique et au permis de conduire.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A TITRE NON PERMANENT

- DE CARVALHO Maria Lucia pour 3 enfants
1A, route de la Lebade – Tél. 05.56.26.58.52
- PADILLA Valérie pour 3 enfants
25, route de Blagon – Tél. 05.57.70.97.35

ASSISTANTE SOCIALE

Si vous avez besoin d'une assistante sociale, vous pouvez contacter :

Pôle Territorial de Solidarité du Médoc
1 Bis, rue André Audubert
33480 CASTELNAU DE MEDOC
Tél. 05.57.88.84.90

MODIFICATION PÔLE EMPLOI

CE QUI CHANGE

Inscription et demande d'allocation en ligne

L'inscription du demandeur d'emploi se fait dorénavant en ligne. Le demandeur d'emploi effectue lui-même son inscription, puis sa demande d'allocation, sur le site www.pole-emploi.fr.

- **Lors de son inscription**, le demandeur d'emploi peut bénéficier d'une aide s'il en éprouve le besoin.
→ Via un service d'assistance en ligne et par téléphone, au 39 49.
- En agences Pôle emploi et/ou dans les maisons de services aux publics sur des bornes internet. Ces bornes permettent aux demandeurs d'emploi ne disposant pas d'outils informatiques ou ayant besoin d'être aidés, d'effectuer leurs démarches avec l'assistance d'un conseiller.

Pour les demandeurs d'emploi déjà connus (précédemment inscrits), la réinscription est simplifiée, car leurs données sont déjà renseignées dans le système d'information.

- **En effectuant sa demande d'allocation en ligne**, le demandeur d'emploi voit la liste des pièces justificatives à télécharger et bénéficie d'une information actualisée sur les justificatifs attendus. Ceux-ci sont désormais dématérialisés, le demandeur d'emploi peut les télécharger de chez lui dans son espace personnel, ou en se rendant en agence Pôle emploi.

permettant d'effectuer un diagnostic de la situation du demandeur d'emploi à lieu dans un délai de 2 à 4 semaines à compter de son inscription.

- **Il est plus personnalisé tout au long du parcours du demandeur d'emploi.** Le demandeur d'emploi est suivi par un conseiller au plus tard dans les deux mois suivant son inscription. Ce conseiller reste son référent durant toute sa recherche d'emploi. Le demandeur d'emploi dispose de son adresse mail et peut ainsi le contacter directement si besoin. Les demandeurs d'emploi qui se réinscrivent, déjà connus de Pôle emploi, reprennent leur suivi avec leur conseiller.

Pôle emploi intensifie ses contacts avec les demandeurs d'emploi

1 à 4 après-midis par semaine sont consacrés aux rendez-vous personnalisés pour favoriser l'accès du demandeur d'emploi aux services de son agence : rendez-vous individuels avec son conseiller, ateliers collectifs, réservation de bornes internet pour les services de l'emploi store.

Les conseillers restent accessibles aux demandeurs d'emploi comme aux entreprises, 35 heures par semaine.



DEBAT VIOLENCE HARCELEMENT A L'ECOLE



Soirée Débat entre parents
la violence et le harcèlement à
l'école

JEUDI 21 JANVIER 20H
Mairie de Castelnaud

S.I.R.P. LE TEMPLE-SAUMOS ECOLE DE LA LEBADE

ACCUEIL DES NOUVEAUX DELEGUES

(Séance du 27 Juillet 2015)

Monsieur le Président procède à l'accueil et à la présentation des nouveaux délégués de la commune de Saumos, nommés suite à l'élection municipale :

Titulaires :

Madame BITTERLY Virginie

Madame CHARLE Valérie

Madame GUERINET Séverine

Monsieur BRUNAUD Cyril

Suppléante :

Madame REY Céline

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

(Séance du 27 Juillet 2015)

Suite à la démission de Monsieur GAILLARDO Freddy, il est procédé à l'élection d'un nouveau vice-président. Seule Madame CHARLE Valérie fait acte de candidature. Elle est élue à l'unanimité.

ORGANISATION DES ÉTAPe

(Séance du 27 Juillet 2015)

Monsieur le Président informe le conseil syndical qu'à compter de la rentrée de septembre 2015 les ÉTAPe fonctionneront 4 heures par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15 heures 45 à 16 heures 45 mais que chaque enfant ne pourra y participer que 3 heures par semaine gratuitement au lieu de 4 heures comme l'année précédente.

D'autre part, les parents ont la possibilité de n'inscrire leur enfant que sur 1, 2 ou 3 jours par semaine. Il n'y a plus d'obligation de fréquentation sur 3 heures par semaine.

Les transports scolaires seront assurés chaque soir à 16 heures 45.

COURS DE NATATION

(Séance du 27 Juillet 2015)

Monsieur le Président indique aux membres du conseil syndical qu'un créneau horaire a été attribué à l'école de la Lebadé pour des cours de natation à la piscine d'Andernos le mardi matin du 1^{er} Mars au 27 Mai 2016 pour les classes de GS – CP de Madame DE OLIVEIRA et de CP-CE 1 de Madame AIMIER Vanessa.

Renseignements pris auprès de la piscine le coût horaire par enfant est de 5,50 euros auquel il faut rajouter un maître-nageur pour 20 enfants pour un coût de 80,00 euros par séance.

D'autre part, vu les effectifs, il y a lieu de prévoir deux bus scolaires.

Après discussion, le conseil syndical émet un avis favorable à l'inscription d'un groupe d'enfants et à la mise à disposition du chauffeur et du bus blanc.

Après discussion avec les enseignants, il est décidé que les enfants de CP de Madame AIMIER et de Madame DE OLIVEIRA participeront à ces cours. Madame AIMIER accompagnera les enfants, Madame DE OLIVEIRA prendra les enfants de CE 1 dans sa classe. Compte-tenu de cette organisation un bus assurera le transport.

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE

(Séance du 28 Septembre 2015)

Effectifs : 114 élèves

Equipe enseignante :

Petite section – Moyenne section	FOUGERON Virginie
Grande section – CP	DE OLIVEIRA Chantal
CP – CE1	AIMIER Vanessa
	MORISSET Christine (le jeudi)
CE 1 – CE2	MANTEL Stéphanie
CM 1 – CM2	LABARSOUQUE Eric (Directeur)
	MORISSET Christine (le lundi)

Personnel administratif :

LAGUEYTE Annette

Personnel groupe scolaire (Restauration scolaire, ATSEM, entretien des locaux) :

BOMPAIN Nathalie

BOUSCARRUT Céline

ESTIVAL Françoise

GONCALVES-BEDULHO Carole

LAGUEYTE Marion

LAUBERNI Amandine

SERRES Sylvie

Transports scolaires :

BEAUGE Jean-Claude

HALARD Françoise

SERRES Christophe

MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES BATIMENTS

(Séance du 28 Septembre 2015)

Monsieur le Maire rappelle qu'il y avait obligation de remettre le projet (travaux et planning) au plus tard le 27 Septembre 2015 et que la mise en conformité des bâtiments doit être réalisée avant le mois de Janvier 2018.

Monsieur BIESSE donne le compte-rendu de la réunion à laquelle assistaient Madame BITTERLY et Monsieur BRUNAUD.

Un état des lieux des travaux à réaliser a été chiffré. Le dossier a été adressé à la DDTM le 25 Septembre 2015. Les travaux seront réalisés sur une période de 3 ans, les dépenses inscrites aux budgets 2016, 2017 et 2018. Des demandes de subvention seront sollicitées.

L'agenda d'accessibilité a été validé par le Préfet en date du 14 Décembre 2015.

PROJET CLASSE DE DECOUVERTE

(Séance du 28 Septembre 2015)

Monsieur PALLIN présente le projet de la classe de découverte « Patrimoine et Histoire » en Dordogne qui se déroulera en Mars 2016 pour les enfants de CM1 – CM2 pour un montant de 8 171,25 euros hors frais de transport. Le conseil syndical décide de ne pas participer financièrement à ce projet mais pourra assurer le transport aller le lundi matin et le transport retour le vendredi.

SUBVENTION NOEL 2015

(Séance du 28 Septembre 2015)

Le conseil syndical décide d'allouer une subvention de 600,00 euros pour l'achat d'un livre pour chaque enfant.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES

- Achat d'une perceuse pour un montant de 270,60 euros,
- Achat de mobilier scolaire (chaises, bureaux) pour un montant de 1 200,97 euros
- Achat d'un jeu sur ressort pour la cour de récréation pour un montant de 2 022,00 euros
- Travaux de peinture dans le restaurant scolaire réalisés par le personnel du SIRP.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS A L'ETUDE

- Remplacement de la fosse de la cantine et de l'épandage : 4 722,00 euros TTC
- Pose de carrelage dans la réserve des produits ménagers et des denrées alimentaires : 2 110,00 euros TTC,
- Remplacement du chauffe-eau : 3 258,00 euros TTC
- Pose d'un urinoir supplémentaire classe maternelle : 967,34 euros TTC
- Mise en place d'une sirène intérieure : 386,40 euros TTC
- Achat d'un frigidaire pour le restaurant scolaire.

Ces travaux seront étudiés lors de l'élaboration du budget 2016.

Mise aux normes des bâtiments dans le cadre de l'agenda d'accessibilité.

Les travaux estimés à 20249.80 euros HT seront réalisés sur 3 ans 2016-2017-2018 :

- Remplacement des portes des classes pour une largeur utile
- Bande de vigilance à poser
- Cheminement piéton entrée APS.....

RETRO SCOLAIRE 2015

Je vous propose de revivre quelques moments forts de l'année écoulée, dont certains chargés d'émotion.

Janvier : L'année débute avec les attentats (*Charlie Hebdo*) et la prise d'otages. Les élèves et le personnel de l'école sont invités à se recueillir, dans la cour, en effectuant une minute de silence ; malheureusement nous recommencerons dix mois plus tard. Le 16, la « fête de la galette » réunit les parents des deux communes, à la salle des fêtes de Saumos, autour d'un spectacle musical préparé par les élèves et d'une dégustation de galettes également cuisinées par les enfants.

Février : La classe de CE2-CM1 se déplace à la caserne des pompiers de Lacanau dans le cadre du programme scolaire « Apprendre à porter secours ». Le 11 au matin, un exercice de confinement a lieu simultanément dans les 2 bâtiments (Maternelle et Élémentaire). Enfin, le 13, les bénévoles des Restos du cœur rendent visite aux différentes classes afin d'expliquer leur action et de remercier, les élèves et leurs parents, pour les dons qu'ils ont effectués.

Mars : Les trois classes élémentaires se lancent dans l'aire du numérique, avec la mise en place de l'E.N.T. (Ecole Numérique de Travail). Il s'agit d'un espace sécurisé avec de multiples fonctionnalités : agenda, blog, messagerie, médiathèque, cahier de liaison, cahier de textes... Cette opération sera reconduite en 2016. Le principal du collège de Lacanau reçoit les parents CM2 à l'école. Quant aux parents de la classe CP-CE1, ils sont invités dans la classe de leur enfant à participer aux ateliers mis en place par la maîtresse autour du nombre 100. Les élèves licenciés de l'USEP assistent au match du Top 14 UBB-La Rochelle au stade Chaban. Enfin, nous profitons de l'arrivée du printemps pour faire les photos de classes.

Avril : Les grands-parents de la classe GS-CP sont invités à l'école pour construire l'arbre généalogique avec leurs petits-enfants. Le 17, les CM1-CM2 proposent à leur famille une représentation théâtrale, dans la salle des fêtes de Saumos, sous la forme de fables jouées (La Fontaine, Claris de Florian) et de sketches plus contemporains.

Mai : Les CP-CE1 se déplacent à la mairie de Le Temple, puis à celle de Saumos, pour un travail d'éducation civique. Les futurs PS de Maternelle font une demi-journée d'adaptation à l'école, avec leur maîtresse. La CPE du collège vient, à son tour, rencontrer les CM2 de l'école pour une présentation de l'établissement. Les élèves licenciés de l'USEP participent le samedi 23 à la sortie vélo Saumos-Lacanau-Saumos.

Juin : La fin d'année scolaire approche ; Les enseignants préparent la rentrée suivante et commandent les fournitures. Les CM2 sont une matinée au collège ; Les CE2 passent leur permis piéton, les PS leur bilan médical. Puis ils partent à Sanguinet, avec leurs camarades de MS, au « Paradis du papillon ». La soirée USEP réunit parents et enfants autour d'activités sportives puis d'un repas. À la fête de la Saint Amand, à l'initiative de l'association LAEL, l'école est représentée et les élèves dansent. Une semaine plus tard, la fête de l'école clôture l'année avec le spectacle, des jeux, la tombola, et le repas à la salle des fêtes de Le Temple.

Juillet : Le 3, les élèves ont droit à un repos bien mérité. Les enseignants aussi. Mais deux stages de soutien scolaire pour les CM sont quand même organisés pendant les grandes vacances.

Août : ... en maillot de bain. Les 28 et 31, les maîtres(ses) font leur prérentrée.

Septembre : Le 1^{er}, c'est au tour des 114 élèves de reprendre leur cartable... et leurs (bonnes) habitudes de travail. Un exercice d'évacuation incendie est programmé. Les Amis de l'Ecole La Lebade (LAEL) dotent l'école d'abonnements et complètent le matériel souhaité par les enseignants.

Octobre : L'USEP fait aussi sa rentrée avec ses activités multisports des vendredis, et sa première sortie au Porge océan (accrobranches). Les élections des représentants de parents s'organisent. Le photographe est attendu pour les photos individuelles.

Novembre : Les élèves participent nombreux aux commémorations du 11, rassemblés aux monuments aux morts des deux communes. L'USEP Le Temple est au rendez-vous du 42^{ème} cross de Gujan-Mestras le samedi 21.

Décembre : Le 14, nouvel exercice de « mise à l'abri ». Noël approchant, un sapin décoré par les élèves trône sous le préau la dernière semaine ; Un spectacle de cirque a lieu à l'école. Enfin, le Père Noël, chargé de cadeaux « pédagogiques » (des livres), rend visite aux élèves, et assiste à leur chorale après la classe, à l'intérieur de la salle des fêtes du Temple.

Voilà, résumée, une année de vie de l'école, avec ses habitudes, ses projets et quelques-unes de ses nombreuses sorties civiques, culturelles ou sportives, en vous ayant épargné les « bobos » de cour à soigner, les chagrins à consoler, les disputes à pacifier... et le détail des compétences à acquérir à chaque âge (pour cela, se reporter aux programmes de l'école primaire).

Meilleurs vœux pour 2016

Le directeur



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'ESQUIROU AU TEMPLE

Depuis le début de l'année scolaire 2015-2016 l'Accueil Périscolaire du Temple et son équipe pédagogique a le plaisir d'accueillir l'ensemble des enfants du groupe scolaire de la Lebade. Dirigé par David BARLIERE (Responsable Pédagogique), l'équipe pédagogique, composée de Marianne et Elisabeth (animatrices), Sylvain (animateur sportif), les ATSEM du groupe scolaire et des Intervenants, gère tous les temps périscolaires sur le site de l'Esquirou : de l'Accueil Périscolaire aux Ateliers d'éTAPe.

Suite à la mise en place de la réforme liée au changement du rythme scolaire, des ateliers de découverte sont organisés et proposés aux enfants scolarisés au Temple. Après quelques balbutiements, chaque enfant a trouvé son rythme de croisière dans le choix des ateliers, la régularité du planning hebdomadaire de ces mêmes ateliers et surtout les contenus pédagogiques riches des ateliers de découverte.

Les ateliers d'éTAPe proposés sont ludiques et variés. Tout au long de l'année scolaire, les enfants d'élémentaires auront le choix entre de la découverte sportive, du théâtre, des arts plastiques, des activités manuelles (décoration de la salle des fêtes pour le spectacle de fin d'année avec l'école), de la relaxation, de la sophrologie, de la pâtisserie, des jeux de société, des activités scientifiques et techniques, du développement durable et de l'environnement, des activités artistiques et d'autres ateliers de découverte ...

Pour les maternelles, il y aura de la découverte sportive, de la relaxation, de la motricité, des jeux de construction, de société, des contes, du modelage, des activités manuelles et artistiques, de l'expression corporelle et un atelier maquillage.

Nous avons à cœur de valoriser les forces vives du territoire, à ce titre Mme Guérinet Séverine nous propose, bénévolement, tous les mardis soirs pendant le temps des ateliers d'éTAPe, une activité Tricotin, pour la découverte de l'univers du tricot.

Cette envie de transmettre aux enfants est le sens même de nos ambitions éducatives. Si d'autres parents veulent pratiquer ou échanger avec les enfants et faire partie de l'aventure, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!!

les francas

L'éducation en mouvement !

*Je profite de cet espace d'expression pour remercier tout d'abord l'équipe des ATSEM pour leur motivation et la qualité de leurs animations, les Elus pour leur disponibilité et leur écoute, l'équipe enseignante pour son accueil, les parents pour leur patience et leur disponibilité et enfin toute l'équipe d'animation pour sa bienveillance et son professionnalisme. **ENCORE MERCI !!! BONNE FETE DE FIN D'ANNEE !***

BARLIERE DAVID

**Accueil PériScolaire « l'Esquirou » au Temple
Horaires d'ouverture Le matin 7h00 à 8h45**

L'éTAPe de 15h45 à 16h45

Le soir de 16h45 à 19h00

☎ 05 56 26 57 50

apsletemple@francas33.fr

Centre de Loisirs du Porge

Horaires du mercredi

12h00 départ de l'Esquirou (à la sortie de l'école) pour le CL du Porge

16h45 retour à l'Esquirou, accueil péri-CL jusqu'à 18h30.

Horaires pendant les vacances (petites et grandes)

7h30 à 9h00 accueil péri-CL à l'Esquirou

Départ en bus pour le CL du Porge - retour à 16h45 en bus

16h45 à 18h30 accueil péri-CL à l'Esquirou

☎ 05 56 03 12 96

LES PHOTOS DES ATELIERS D'ETAPE DU CYCLE 1 ET CYCLE 2



ATELIER CHANT AVEC LES MATERNELLES



ATELIER ARTISTIQUE

POUR LA DÉCORATION DE NOTRE SALLE DES FÊTES



ATELIER PATISSERIE MIAM ! MIAM !

DE BONNES MADELEINES

DFCI

LA CHASSE AUX DEPOTS SAUVAGES EST OUVERTE

Voyez le résultat par les photos ci-jointes, aussi nous souhaiterions vous rendre tous solidaires pour cette démarche. Si vous apercevez des véhicules suspects à ce genre de phénomène, n'hésitez pas à communiquer le maximum d'informations à la mairie.

Ce n'est pas de la délation mais tout simplement du CIVISME, il faut que cela cesse au plus vite, et nous vous en remercions.





TRAVAUX

- Piste de PONTET enfin terminée et confinée pour stabilisation jusqu'au mois de mai 2016
- Les travaux de broyage pistes à l'épareuse piste Croix Rouge, piste des Tronquats, Piste de Salaunes, piste de la Crastille soit 8 000 M sont terminés, réalisés par l'entreprise BAINÉE J Christophe

INCENDIES SUR LA COMMUNE

- Piste de BOUTAS EST 2 HA brûlés origine inconnue
 - Piste N° 6 Intercommunale Lanton (myrtilles) 2 000 M2 brûlés origine inconnue
 - La Saussouze limite Lagueyte / Guillem voiture incendiée 200 M2 brûlés
- Merci à la rapidité d'intervention du SDIS sur ces sinistres.

Participation au suivi après incendie Saint Jean d'Illac avec notre citerne DFCI

Toute l'équipe de syndics se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année

Claude GUILLEM

LES ASSOCIATIONS

**Foot
le Temple - le Porge**



**Association
culturelle et
sportive**

Fol2fitness



**Les amis de
l'école de la
Lebade**



**Les amis de
l'église**



**Les anciens
combattants**



**Union des
propriétaires
chasseurs**



LES ANCIENS COMBATTANTS

5 SEPTEMBRE:

Nous étions 47 pour notre sortie annuelle à Blaye avec un programme bien rempli: embarquement à bord d'un bateau promenade pour une balade commentée autour d'îles et du verrou Vauban suivi du déjeuner au restaurant dans la citadelle. L'après-midi en petit train promenade jusqu'à Plassac avec traversée des vignobles et découverte de la ville et citadelle de Blaye.

Avec le beau temps bonne journée dans une excellente ambiance.

11 NOVEMBRE:

Après la cérémonie religieuse à Saumos avec la présence des trois communes du secteur nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de la commune.

C'est en présence d'une assistance nombreuse, des enfants de l'école que le Président M.GALHARAGUE a remis à Bérengère GASSIAN la Croix du Combattant au titre des OPEX et à Franck BOS au titre de la Guerre d'Algérie.

Après le dépôt de la gerbe J.L.PALLIN a lu le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

L'appel des morts repris par les participants a été suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise.

Nous avons ensuite pris le verre de l'amitié au Petit Temple offert par la municipalité, suivi du repas traditionnel où se sont retrouvés 63 convives. Le tournoi de belote habituel a été remporté par la paire du Temple M.Lagueyte et P.Bordier.



5 DECEMBRE:

Journée d'hommage pour les Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie.

Dépôt de Gerbe et lecture du message du Secrétaire d'Etat, sonnerie aux Morts et Marseillaise pour terminer la cérémonie.

Les participants ont pris le vin d'honneur au Petit Temple en présence des élus puis certains se sont retrouvés pour un repas amical.

En cette fin d'année le Président et le Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016 et souhaitent vous retrouver toujours aussi nombreux pour nos manifestations patriotiques.

LE PRESIDENT

Association Culturelle et Sportive du Temple

Bonjour toutes et tous,

Quelques nouvelles de votre association.
Une année s'achève, pour laisser place à la suivante.

En quelques lignes voici le résumé de nos activités 2015.

Notre traditionnelle Galette des Rois à laquelle nous avons convié les autres Associations de la commune le 10 Janvier 2015.

Une première tentative de Sortie ski le week-end du 6 au 8 Février, repoussée par manque d'inscriptions.

La seconde eu lieu le week-end du 21 au 22 Mars. Le nombre de participants n'était pas très important, mais le séjour très convivial avec pour nouveauté le déplacement en minibus

Le samedi 4 Avril nous vous proposons notre soirée dansante sur le thème
« Les années 80 ». Cette soirée repoussée au mois de novembre car manque d'inscriptions.
Pâques en famille doit en être la raison.

Le 31 Juillet, notre 2ème édition du Bal gratuit de l'ACST à l'occasion de la Fête de la St Sauveur.
Sur place comme l'an passé sandwicherie, buvette.

Le 1er Août, en partenariat avec l'UPC, concours de pétanque ouvert à tous.
Sur place également vous pouviez vous restaurer grâce à notre stand buvette / sandwicherie.

Plus près de nous, le 7 Novembre, notre soirée dansante « les années 80 ». Déjà repoussée une fois.
Je tiens à m'excuser en tant que représentant de l'association auprès des personnes inscrites pour l'annulation de cette manifestation. Manques d'inscriptions une fois de plus.

C'est avec un peu d'avance qu'on vous annonce notre galette 2016 au mois de Janvier ainsi qu'une sortie de ski à St Lary-Soulan Pla d'Adet le week-end du 13 et 14 Février.
Pour cette dernière tâchez de retenir votre date. (Affiche de la manifestation ci-jointe).

Tout le Bureau de l'ACST se joint à moi, pour vous souhaiter de passer bonne fêtes de fin d'année 2015 et nos meilleurs vœux pour 2016.

Adresses utiles / Acst Asso LE Temple (Facebook)
/ acstletemple@sfr.fr (mail)

Le président: Pascal MARTIN

L'ASSOCIATION CULTURELLE et SPORTIVE de LE TEMPLE



vous propose **Un WEEK - END SKI**

Du Samedi 13 au Dimanche 14 Février 2016

*Sur le domaine de St LARY-SOULAN. Hébergement, centre Valt33 du Pla d'Adet.
Chalet « les cabanes ». Télécabine toute proche pour descente à St Laly village.
RDV le Samedi 13 à 5h15 pour un départ à 5h45 précise. Place de l'église du Temple
Retour le Dimanche 14, aux alentours de 23h30.*

*Cette sortie comprend, le transport aller/retour, l'apéritif offert par l'association, le repas
du samedi soir avec notre animation, la nuitée du samedi soir, le petit déjeuner ainsi que
le repas de midi du dimanche.*

Réservations: *Compte tenu du succès de ce type de manifestation et du nombre
De places limitées. Chalet, capacité d'accueil de 40 places.*

Inscrivez-vous le plus rapidement possible. Possibilité de régler au départ.

Tarifs : *95 euros / Adultes 80 euros / enfants de 10 à 4 ans
Séjour gratuit / moins de 4 ans*

***Les tarifs annoncés peuvent être revus à la baisse en fonction du nombre
d'inscrits.***

Auprès de: *Pascal Martin au 06 62 36 27 29*

Jérémy Gassian au 06 31 15 91 88

Nicolle Bouvier au 06 71 71 32 75

ou Sur notre adresse mail: acstletemple@sfr.fr

ou Facebook: [Asso Acst LE Temple](#)

Fol2fitness



Nouveau cette année

- le mardi de 19h à 20h **OVERDANCE** avec Margot ouvert a tous à partir de 10 ans



- le vendredi de 18h30 à 20h **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** avec Hélène



Nous organiserons un stage de Zumba et Overdance ouvert à tous en Mars 2016.

Nous vous y attendons nombreux !!!

Pour les retardataires, les inscriptions se poursuivent tout au long de l'année.

Rendez vous début janvier

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Virginie Jeandel 06 25 93 48 66

fol2fitness@gmail.com

Compte Facebook : foldefitness



Fol2fitness vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



**ASSOCIATION DES AMIS
DE L'ÉGLISE SAINT SAUVEUR
DU TEMPLE**

Chers amis Templais,

L'année se termine, et bien que peu de réalisations aient eu lieu cette année, nous avons néanmoins de nombreux projets pour la rénovation de notre église.

Nous avons à l'étude pour 2016 la rénovation du Coeur de l'église (peinture, entretien des vitraux, réfection du sol...), nous sommes pour l'instant à la demande de devis. C'est bien sûr grâce à vos adhésions et aux participations à nos activités que nous arrivons à maintenir ce patrimoine communal.

Croyant ou non, nous avons besoin de votre adhésion (à partir de 30 €). Ce bien culturel appartient à tous.

A votre demande, et après le succès du groupe **Arpeggione**, nous organiserons à nouveau un concert au début du Printemps dans notre église.

Pensez à réserver votre journée pour le repas de la St.Sauveur prévu cette année le dimanche 30 Juillet.

Pour préserver notre patrimoine, venez encore plus nombreux nous retrouver.

Le Bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2016.

J.-P. BIESSE



REPAS DE LA ST SAUVEUR





U.S.T.P (football le Temple /le Porge)



L'attente entre le temple et le Porge a été créée en 1986 depuis cette date le club a connu comme président Mr Yves Vigneau, Mr Antunes Jaime et actuellement depuis 4 ans Mr SEGONNES Bertrand.

Nous avons une école de football avec trois catégories :

le babyfoot de 4 à 5 ans

U6/U7 année 2010/2009

U8/U9 année 2008/2007

Une équipe féminine à 8 en comité de gironde avec un effectif de 20 filles

Une équipe sénior en promotion de 1ere division

Une équipe vétérans en challenge des deux rives.

Nous occupons le terrain de football du Porge que joueurs et dirigeants ont refait entre juillet 2011 et janvier 2013.

Nous organisons quelques activités, dont notre tournoi de sixte « Yves Vigneau » comme tous les ans, le week-end après le 14 juillet.

Cette année nous avons organisé un vide grenier au Porge océan, également au Temple pour la st sauveur le dimanche 2 aout.

Nous avons participé aussi à plusieurs marchés nocturnes cet été au Porge

Bien sûr toutes les personnes quelles soit joueuses, joueurs ou bénévoles seront les bienvenus.

Un merci à nos deux communes pour l'aide qu'elles nous apportent.

Salutations sportives
Bertrand SEGONNES

Les Amis de l'École de La Lebade

Les enfants de l'école de La Lebade ont pu, cette année encore, recevoir la visite du Père-Noël et chanter devant un public nombreux les merveilleux chants de Noël préparés avec leurs enseignants.

Ce moment très convivial et toujours émouvant a été suivi du partage de plats salés et sucrés autour de quelques boissons revigorantes.



Il est important de rappeler que notre association, a, depuis son origine, pour seul but de favoriser le bien-être de tous les enfants en organisant différentes manifestations pour appuyer l'équipe enseignante, par l'achat de matériel ou l'abonnement à différentes revues. C'est ainsi que cette année, nous avons acheté du matériel audio (lecteur DVD, casques et micro MP3), deux poussepoussettes pour la cour et un plinth (cheval d'arçon) pour les activités physiques.

Cette année nous participerons aussi au financement des classes de découverte en Dordogne pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

En 2016, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 08 janvier, à l'école pour le tirage de la tombola galette, le 19 mars à la salle des fêtes de Saumos pour le traditionnel loto et le 01 juillet pour la fête de l'école au Temple.

Nous vous espérons toujours aussi nombreux à ces différentes manifestations et comptons sur vous pour leurs réussites.

Cette fin d'année me permet de vous remercier à tous de votre soutien et de votre participation et de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour cette nouvelle année 2016.

Le bureau de LAEL

LA VIE PAROISSIALE

La rentrée du catéchisme a eu lieu au mois de septembre. C'est avec enthousiasme que les enfants se retrouvent chaque mardi soir à 17 h au Temple autour de Sophie Machado. Plusieurs messes ont déjà réuni les familles à Saumos, dont une le 11 novembre avec les anciens combattants.



Une partie du groupe le jour de la rentrée



Messe des familles du 13 décembre avec le Père Bouygues

Une crèche vivante activement menée par Chantal et André Pourvoyeur et la catéchiste, Sophie, a été mimée le 24 décembre dans l'église du Porge, devant une assemblée nombreuse et recueillie.



Les enfants après la lecture mimée de l'Évangile



Les enfants et le Père Dominique Legrix

Calendrier des prochaines messes

27 déc. Le Porge

03 janv. Lège

10 janv. Saumos

17 janv. Lège

24 Janv. Le Temple

31 Janv. Lège

06 fév. Aînés Le Temple 11 h

07 fév. Aînés Saumos 9 h 30

14 fév. Lège

21 fév. Le Porge

28 fév. Lège

06 mars Le Temple

13 mars Lège

20 mars Rameaux Le Porge

27 mars Pâques Saumos

ETAT-CIVIL 2015

NAISSANCES



LASSALLE Claire, Lucie-jeanne -Le 6 janvier
VIQUEZ DUBOS Zoé – Le 12 février
CHATEAU Gustave – Le 14 Avril
DARDOUR Siham – Le 17 mai
FOUGERE Ella, Laurence, Lina – Le 21 mai
BEAUBOIS Maëlia – Le 24 mai
PREVOT Nina – Le 26 juin
RAFFIER-PINON Corentin, Marc, Timéo – Le 10 août
BORAS Tom – Le 30 septembre
GASSIAN Paul, Jules, Alexis – Le 24 octobre
BERARD PALEIRAC Paul, Loulou – Le 7 novembre

MARIAGES



DESSIS Jean et MAURIN Monique – Le 4 AVRIL
CHARTIER Bénédicte, Anne, Jeanne et MARIE Nathalie - Le 11 avril
MOLARD Nicolas, Raymond et BERTIN Isabelle, Paule – Le 27 Juin
GONCALVES Marco et FRANCA SILVA OLIVEIRA Monica, Dalila – Le 21 novembre

DECES



BRUN Marie Pierrette – Le 06 janvier
DUBOS Claude – Le 18 janvier
DE CASTRO DIONISIO Humberto, José – Le 1 février
QUIRAC Jeannine – Le 16 février 2015
QUIRAC Antoine, Yvan – Le 18 avril
PELISSIER Lucien, Armand, Louis – Le 3 juillet
MOUTIC Jean-Paul – Le 24 août



LE BLOC-NOTES

MAIRIE – AGENCE POSTALE.

Jours et heures d'ouverture

LUNDI, VENDREDI	8H30-12H	16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI	8H30-12H	

Téléphone MAIRIE : 05.56.26.51.31

Téléphone AGENCE POSTALE : 05.56.26.53.66

Télécopie : 05.57.70.92.70 Adresse email : mairiedutemple@orange.fr

Site internet : www.mairie-le-temple.fr

Permanence Maire ou adjoint : Lundi de 17h à 19h00

Olivier HALARD (conciliateur de justice auprès du Tribunal d' Instance de Bordeaux pour le canton de Sud Médoc) tient les permanences sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardis du mois, le matin, de 9 à 12 heures à la mairie de Castelnau. Rendez-vous au 05.56.58.21.50 (Mairie de Castelnau)

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
	Lacanau 05.57.17.07.60
	Carcans 05.56.03.30.46
S.A.M.U.	15
CENTRE ANTI-POISONS	05.56.96.40.80
ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE / FRANCAS	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43

PRESIDENTS DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

. ANCIENS COMBATTANTS	GALHARAGUE Michel	05.56.26.53.48
. UNION SPORTIVE LE TEMPLE- LE PORGE- SECTION FOOTBALL	SEGONNES Bertrand	06.62.17.40.24
. UNION PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	MAURIN Gérard	05.56.26.55.33
. ASSOCIATION D.F.C.I	GUILLEM Claude	06.78.54.01.74
. ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
. ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	JEANDEL Virginie	06.25.93.48.66
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.85.43.79.38
. ASSOCIATION DES AMIS DE LA LEBADE	DUPOUY Jean-Michel	05.57.70.32.11